LES FIGURES DE L'ORDRE JURIDIQUE DANS LES RELATIONS ENTRE LE DROIT ET SON ENVIRONNEMENT

Pierre Moor

Résumé La question posée est celle des interfaces entre le système juridique et la société. Le contexte social du droit n'est pas pris ici comme surdéterminant, le droit se développant de manière autoréférentielle, dans une mesure, certes limitée, limites qu'il convient précisément d'analyser. Il y a entre le système social et le système juridique une circulation constante d'informations, qui passent par ce que nous appelons les figures juridiques. Celles-ci — le législateur, le juge ou le sujet de droit — sont en situation de choisir dans le contexte social ce qu'elles décident d'y prendre pour lui donner statut de norme. En cela, la figure juridique fait acte politique : elle ne prend pas le contexte auquel elle fait face comme un donné «naturel» qui s'imposerait à elle univoquement, mais elle choisit dans la complexité de ce contexte ce qui lui semble correspondre à l'univers juridique auquel elle appartient. Cela est possible de par sa position même dans chacun des deux univers — c'est sa véritable situation — d'un côté comme fonction juridique et de l'autre, mais en même temps, comme acteur social : elle a à dire ce qui peut passer de l'un à l'autre, elle ne répète pas ce que l'un ou l'autre dit ; elle se trouve en situation parce qu'elle est le lieu de passage entre deux mondes non concomitants dans leur existence propre, mais entre lesquels elle a à faire correspondre un discours qui donne et prenne sens.

Mots-clés Epistémologie juridique — Système juridique et société — Autorités — Sujet de droit — Unité de l'ordre juridique — Réseau

1. Introduction

L'objet de la théorie du droit

Théorie du droit et sociopsychologie du droit

2. La théorie du droit comme sémiotique juridique

Situation factuelle et représentation

Signifiant et signifié

Clôture sémantique

Signifié juridique et signe linguistique : l'interprétation

Signe et référent : l'application

3. Les figures de l'ordre juridique

La production des textes normatifs

Relation sémantique et relation praxique

4. La relation interne dans le dédoublement de la figure

Autorité vs individu

Sujet de droit vs individu

Ouverture sémantique et savoirs sociaux : la duplicité de la figure du juge

Ouverture sémantique et pratiques sociales : l'acte de référence du sujet de droit

Sémantisation et référance

Ouverture sémantique et rationalité

5. Sujets de droit et ordre juridique

Le sujet de droit comme institué par l'ordre juridique

Le sujet de droit comme constituant de l'ordre juridique

Circularité de la double dépendance

Le sujet de droit dans un ordre juridique en voie d'éclatement ?